

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015006

Signataire : M.B/ A.C.D

Séance du Conseil Municipal du 09/07/2015

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Adhésion de la Maison pour Tous Roser, à la Fédération départementale des centres sociaux de Seine Saint Denis

EXPOSE :

Depuis 2011, la Maison pour Tous Berty Albrecht est adhérente à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis.

La fédération des centres sociaux est une association loi 1901 créée en 1992. Ses missions sont plurielles:

- Accompagner les associations et les collectivités locales dans la création de centres sociaux,
- Soutenir les équipes des centres, salariées et bénévoles, dans leurs actions,
- Favoriser les échanges entre les centres et le développement de projets communs,
- Développer les centres sociaux : diagnostic de territoire, élaboration du projet social, outils de pilotage et d'évaluation,
- Former les acteurs salariés et bénévoles : qualité de l'accueil, accompagnement des projets des jeunes et ceux des familles,
- Représenter les centres auprès des institutions pour promouvoir le projet centre social,
- Participer au développement des territoires de la Seine-Saint-Denis avec d'autres partenaires.

La fédération a accompagné gratuitement la préfiguration de la Maison pour Tous Roser dans le cadre de sa demande d'agrément auprès de la CAF. Il a permis aussi à l'équipe d'accéder aux différents temps de formation et d'échanges professionnels qu'elle organise.

Pour l'année 2015, la MPT H.Roser souhaite adhérer à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis afin de continuer à bénéficier pleinement des services offerts par son réseau.

Les modalités d'adhésion font l'objet d'une demande d'adhésion annuelle d'un montant de 1650,23€.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à adhérer à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis pour la Maison pour Tous Roser et de verser l'adhésion pour l'année 2015 d'un montant de 1650,23€.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 09 JUILLET 2015

Présents :..... 30

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 01 juillet 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, MM KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, MM BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, Mmes MILLA Josiane, Thérèse MBONDO, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes FAGARD Alice, YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme GRARE Laurence
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme KOUAME Akoua Marie
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. LOGRE Benoit
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Excusées : Mmes DUCATTEAU Sylvie, LENOURY Nadia

Absents : M. PLEE Eric, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme CHERET Magali

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015006

Signataire : M.B/ A..C.D

**OBJET : Adhésion de la Maison pour Tous Roser, à la Fédération départementale des
centres sociaux de Seine Saint Denis**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal ;

Vu la délibération n°24 du 22 septembre 2011 adoptant le projet de création d'un centre social sur le quartier du Landy et autorisant le maire à solliciter un agrément auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine-Saint-Denis ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'avoir un accompagnement spécifique par la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis pour le fonctionnement de la Maison pour Tous Roser.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à adhérer à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis pour la Maison pour Tous Roser et de verser l'adhésion pour l'année 2015 d'un montant de 1650,23€.

Imputation budgétaire : 301C – 6281 524

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 10/07/2015

Publié le : 10/07/2015

Certifié exécutoire le : 10/07/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

